



SÉLECTION OFFICIELLE  
FESTIVAL DE CANNES

Mention  
spéciale

L'Œil  
d'or

le Prix du  
documentaire  
Cannes

SaNoSi Productions et Jour2Fête  
présentent

# libre

Un film de MICHEL TOESCA

SaNoSi Productions et Jour2Fête  
présentent



# libre

Un film de MICHEL TOESCA

## DISTRIBUTION

### Jour2Fête

Sarah Chazelle : 06 23 10 83 26 / Etienne Ollagnier : 06 15 94 09 05  
9, rue Ambroise Thomas  
75009 PARIS  
contact@jour2fete.com  
Tél : 01 40 22 92 15

## PRESSE FRANCE

### RSCOM

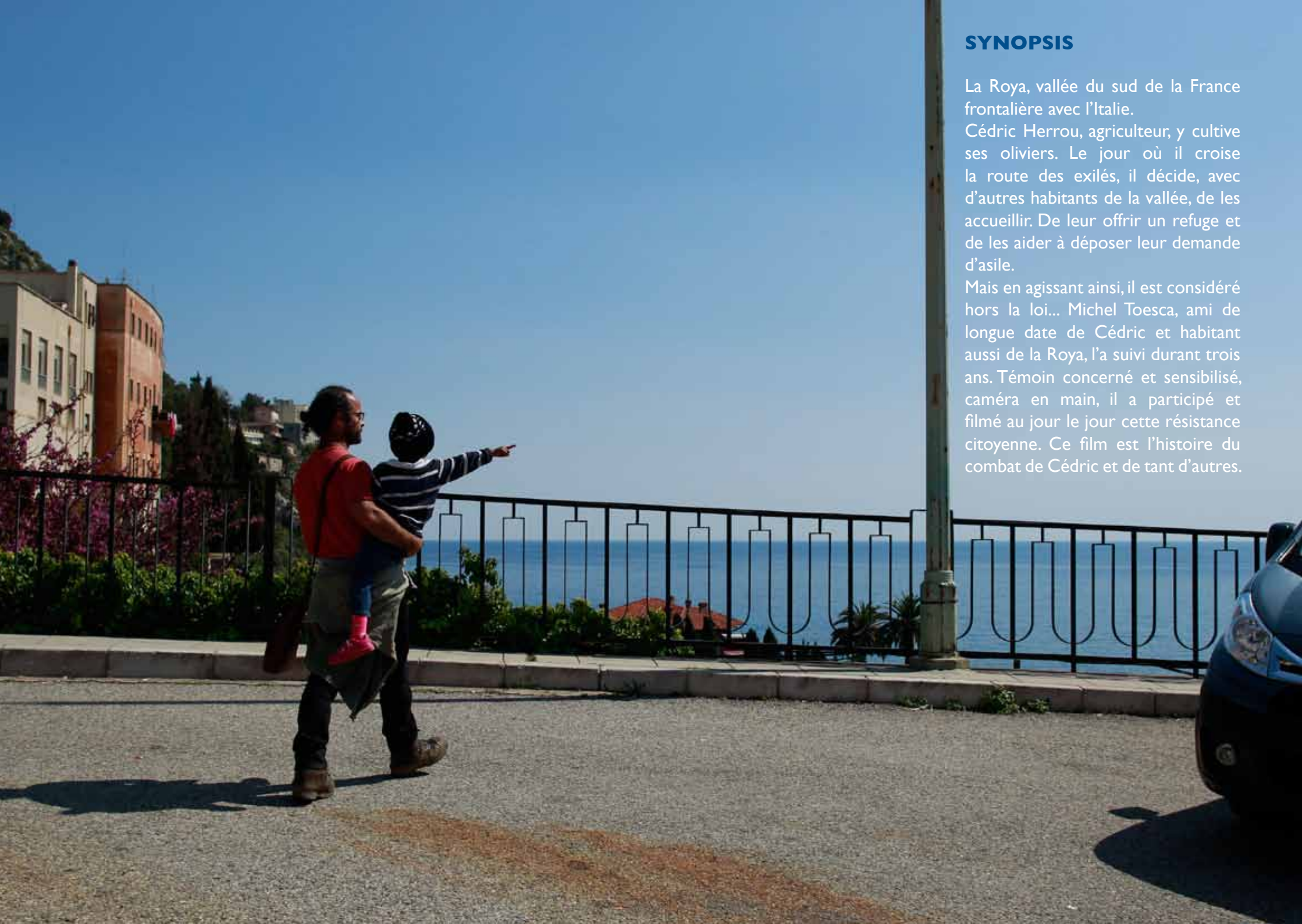
Robert Schlockoff / Jessica Bergstein-Collay  
rscom@noos.fr  
Tél : 01 47 38 14 02

Durée : 1 h 40

**SORTIE LE 26 SEPT. 2018**

Matériel de presse téléchargeable sur [www.jour2fete.com](http://www.jour2fete.com)





## SYNOPSIS

La Roya, vallée du sud de la France frontalière avec l'Italie.

Cédric Herrou, agriculteur, y cultive ses oliviers. Le jour où il croise la route des exilés, il décide, avec d'autres habitants de la vallée, de les accueillir. De leur offrir un refuge et de les aider à déposer leur demande d'asile.

Mais en agissant ainsi, il est considéré hors la loi... Michel Toesca, ami de longue date de Cédric et habitant aussi de la Roya, l'a suivi durant trois ans. Témoin concerné et sensibilisé, caméra en main, il a participé et filmé au jour le jour cette résistance citoyenne. Ce film est l'histoire du combat de Cédric et de tant d'autres.



ET APRÈS ON FAIT QUOI ?

**par Michel Toesca, réalisateur**

Un matin on se réveille et on voit sur la route en bas de chez soi, des passants qu'on avait jamais vu auparavant. Des hommes, des femmes et des enfants qui ont faim, froid, qui sont épuisés, et qui ne parlent pas notre langue. Alors on va les voir, on leur donne à manger, à boire. On leur permet de rentrer en contact avec leur famille... Et après, on fait quoi ?

Cette question toute une vallée se l'est posée.

La vallée de la Roya dans l'extrême Sud-Est de la France est Italienne au sud et Française au nord puis de nouveau Italienne. Une enclave Française en territoire Italien dans laquelle viennent se perdre des migrants qui pensent aller vers Paris alors qu'ils se dirigent vers Turin.

Ce film relate de l'intérieur 3 années de vie qui ont bouleversé notre quotidien.

Lorsque j'ai commencé à tourner, Cédric élevait ses poules et s'occupait de ses oliviers. Il n'était pas du tout médiatisé, et nous étions tous extrêmement choqués par la façon dont les États français et Italien traitaient les personnes qui arrivaient et la question de leur accueil.

En reconduisant à la frontière de façon arbitraire et quotidienne des enfants mineurs et des personnes qui voulaient demander asile, l'état français se trouvait dans l'illégalité. Mais les solutions improvisées par les habitants de la vallée pour venir en aide aux migrants sont très vite devenues risquées et nous agissions paradoxalement en dehors de la loi pour faire respecter l'État de droit, baffoué par l'État français. Nous avons fait d'abord ce que nous estimions juste et nécessaire pour aider ces gens, les mettre hors de danger et poursuivre leur route.

Le scénario s'est écrit au jour le jour. Je tournais seul, à l'épaule, dans l'improvisation totale. Parfois dans des situations tendues et cahotiques, avec quelques complices, nous filmions avec des téléphones portables. Cette esthétique je l'assume totalement, parce qu'elle est celle de l'instant et de l'urgence. Cette légèreté m'a permis d'être disponible à tout moment et d'être parmi eux, qu'ils soient exilés, solidaires ou policiers.

J'ai eu à coeur de filmer Cédric dans ce qu'il a de plus ordinaire et extraordinaire. Je pense que filmer l'ordinaire permet de prendre la mesure de l'acte héroïque, autant d'un point de vue cinématographique qu'humain, tout en se gardant de mystifier. J'étais impressionné par son aplomb, par le fait qu'il puisse prendre de tels risques tout en continuant à vivre comme il a toujours vécu. J'ai très souvent pensé à *Mr Smith au Sénat* de Capra en tournant ce film. Je me suis attaché à l'aspect humain et à la droiture de Cédric, à sa détermination à toute épreuve et son engagement, en filmant les actions que nous mettions en place. Sa position politique est simple: il y a un problème là où je vis, je tente de le résoudre en réagissant avec bon sens. Son action, nos actions sont ancrées dans nos vies et dans ce territoire face à une administration qui aborde la question de façon globale et inappropriée.

LIBRE est au coeur d'un combat. L'action de filmer ce combat s'inscrit à mes yeux comme un acte de création et de résistance.







## Michel Toesca

### *Comment avez-vous rencontré Cédric Herrou ?*

Je suis né à Nice et enfant je venais dans la vallée de la Roya. Cédric y vit depuis environ 20 ans. Nous nous sommes rencontrés au début des années 2000, nous étions copains. En 2008, je suis venu m'installer dans cette vallée avec ma famille. C'est à cette période que nous nous sommes rapprochés et sommes devenus amis.

### *Comment est née l'envie de le suivre dans son combat ?*

C'est lui qui est venu vers moi. J'avais commencé à tourner dès 2015, essentiellement en Italie. À cette époque, les migrants n'étaient pas encore montés dans la Roya. Ils étaient cantonnés à Vintimille, ville où je me rendais souvent, et où je les ai croisés pour la première fois. J'étais bien sûr au courant de ce qui se passait en Grèce, et à Lampedusa, mais il n'y avait alors aucune médiatisation de ce qui se passait dans cette partie de l'Italie. Cela m'a intrigué. Comme je me balade souvent avec ma caméra, que j'aime observer le monde, j'ai commencé à filmer ce qui se passait sur place. J'ai passé beaucoup de temps avec les migrants de Vintimille. J'ai réalisé beaucoup d'interviews. Je les ai suivis dans les tunnels, dans leurs pérégrinations. Puis j'ai tourné avec des associations italiennes. Il faut se rappeler qu'au début, personne ne savait vraiment ce qui était légal ou illégal. Du coup chacun agissait seul, de son côté. Comme je circulais beaucoup, j'ai commencé à faire le lien entre ces différentes initiatives. C'est à ce moment là que Cédric m'a dit que lui aussi aidait et hébergeait des exilés. À cette époque, il n'était pas du tout médiatisé et j'ai commencé à le suivre.

### *Vous faites le choix du cinéma sur un sujet régulièrement traité par le biais de reportages. Qu'est ce que selon vous le cinéma peut apporter de différent ?*

Le cinéma permet de filmer la vie. Nous ne sommes pas dans l'information. Ce n'est pas non plus un film militant, mais il est politique. Simplement parce que cette action est politique. C'est un acte de résistance. Nous sommes face à un état qui, dans ce domaine là, est incompetent et violent. Le cinéma permet de comprendre l'action de personnes comme Cédric et d'autres. Des gens qui n'ont pas forcément une culture politique, mais qui, confrontés à une telle situation, ont d'un seul coup une démarche politique d'une puissance inouïe. Et puis le cinéma offre de la simplicité dans sa manière de regarder cette action. Il nous permet d'être dans la proximité et dans la vie de tous les jours.

### *Avec combien de caméra avez-vous tourné ?*

Une seule. Je n'avais pas le choix car je n'avais rien d'autre qu'une vieille caméra DV Cam qui filme dans un format qui n'existe plus depuis 15 ans (rires). Et je n'avais pas d'argent pour en acheter une neuve. Et puis j'aime beaucoup ce format. Je trouve l'image douce, moins électrique que les formats HD. Ce qui est finalement aussi bien car grâce à cette légèreté, j'ai pu être là tout le temps, les gens apprennent à vous connaître et surtout à vous oublier. J'étais dans l'action. J'y participais activement comme filmeur et acteur au sein des actions.

### *L'ouverture du film avec ce plan de pur cinéma qui s'élève au dessus de la Roya est non seulement beau mais il rend dérisoire toutes ces notions de frontières.*

J'ai d'abord pensé commencer par un témoignage d'exilés. Quelque chose qui serait bouleversant. Mais, d'une certaine manière, le film n'est par sur eux. Il est sur la question de leur accueil. C'est ainsi que j'ai eu envie de partir du ras de l'eau, d'ouvrir sur Vintimille et de monter vers la Roya que l'on ne quittera pratiquement plus. L'âme du film est véritablement là car le plan s'accompagne de voix off de diverses personnes. Certaines ont accueilli des réfugiés, une autre est plutôt contre... Je voulais que l'on entende l'esprit de la Roya. Ce qui s'est passé durant les trois dernières années. Et puis en effet on traverse les frontières. C'est l'idée d'un départ de rien. De l'altitude zéro, de la Méditerranée traversée par les migrants, pour s'élever vers les montagnes.

### *Il y a immédiatement après le témoignage de ce français d'origine italienne par sa mère qui rappelle les précédentes vagues migratoires...*

C'est un vieux berger. Je le connais bien car j'ai déjà tourné avec lui sur un autre film. J'aime quand il raconte l'histoire de sa mère qui été emprisonnée dans les années 20 pour avoir traversé la frontière sans papiers. Il dit une chose très simple: rien ne change, tout se répète.

### *Vous avez suivi Cédric et d'autres durant trois ans. On imagine que vous avez récolté énormément d'images. Comment le film s'est-il écrit au final ?*

Pendant les deux premières années, j'ai tourné et monté tout seul, sans producteur. Et quand Jean-Marie Gigon, qui a finalement produit le film, est arrivé, je lui ai expliqué que je n'y arrivais plus. J'avais trop de rushes. Je ne voyais plus où j'allais. Nous avons donc choisi de faire appel à Catherine Libert qui est une cinéaste monteuse pour laquelle j'ai une grande admiration et en qui j'ai une totale confiance. Elle a été touchée par le sujet et a accepté de nous accompagner. Je lui ai tout confié, l'ours de 16 heures mais aussi les 200 heures de rushes. Catherine a mis beaucoup d'elle dans le film. Elle m'a même guidé durant la fin du tournage en m'incitant à capter telle image ou aller dans tel lieu. D'une certaine manière, j'étais sous son aile.



Lorsque j'ai découvert sa proposition, j'ai été à la fois séduit et très soulagé. Il y avait de sa part un regard, un œil. Elle était vraiment avec nous. Elle faisait partie de l'équipe. Le film durait à ce moment-là 5h 40 !

Et là s'est posée la question du film que nous voulions faire. Un film qui soit vu uniquement par les sympathisants de la cause ou au contraire qui soit vu par le plus de spectateurs possible ? S'est alors imposée une véritable notion de dramaturgie et de narration. Comme Cédric était la seule personne dans la vallée à n'avoir fait aucun break en trois ans, je me suis dit que la seule façon de continuer le film était de me recentrer sur lui pour raconter cette histoire.

*Le film n'est jamais dans le défaitisme. Il capte un espoir menacé mais persistant...*

C'était indispensable que nous soyons de ce côté là. Je voulais montrer que face à un problème, Cédric, les autres et même-moi, nous réagissons mais ne cessons jamais d'agir. Il fallait aussi montrer la joie, la bonne humeur, la fête. Tout cela est commun à nos existences et je tenais à le montrer dans le film. Du coup, Cédric apparaît comme un héros extraordinaire mais complètement ordinaire. Il est comme tout le monde. Avec juste peut-être une détermination au-dessus de la moyenne.

*Ce combat est très contextualisé, géographiquement et socialement, mais vous le filmez dans son universalité...*

L'essentiel du film était là. Au début j'étais avec les réfugiés, les associations et je ne me rendais pas tellement compte de cela. Mais très vite, j'ai pris conscience que dans ce lieu très localisé se jouaient des situations humaines, politiques et sociales identiques à celles qui se jouent dans le monde entier.

*Vous rappelez aussi que désobéir peut-être une forme de civisme...*

Il montre surtout que nous désobéissons parce que l'État désobéit. Il y a une désobéissance positive si je puis dire. Et l'autre négative. Et elles s'opposent. L'État fait en sorte que des demandeurs d'asile ne puissent pas demander l'asile. Ce qui est complètement illégal. C'est d'ailleurs ce que dit Cédric dans cette séquence où il discute avec le directeur de cabinet de la préfecture et le procureur de la république. Il lui dit clairement que l'État ne nous laisse pas le choix.

*Séquence où l'on entend d'ailleurs votre voix. Etre dans le cadre ou pas est une question centrale pour un documentariste...*

C'est un moment clé du film car s'y joue une question cruciale : allons nous être évacués par la violence ou de manière concertée et plutôt calme ? Et l'idée est de dire aux autorités qu'ils ignorent ce qui se passe sur le terrain. Cette réalité ils ne la connaissent pas car ils ne sont jamais avec les migrants. Ils ont une vision purement statistique de cette situation qui n'est pas celle du terrain.



C'est pour cela que j'interviens. Pour montrer que je fais également partie de cette action. D'une manière plus générale, je ne crois pas que la distance soit nécessaire pour un cinéaste lorsqu'il regarde le monde. Je ne crois pas en l'objectivité. Le choix de filmer telle ou telle chose, de cadrer est forcément de la mise en scène.

*Il y a la clandestinité des migrants mais aussi celle de ceux qui leur viennent en aide. Comme cette infirmière qui vous confie qu'autour d'elle peu de personnes savent ce qu'elle fait...*

Cette séquence me permet de dire qu'au début, lorsque chacun a commencé, tout seul, dans son coin, à accueillir des exilés, à leur donner un toit et de la nourriture, personne ne savait si c'était légal ou pas. C'est ce que dit Isabelle. Au moment où je filme cette séquence, dans la première partie du film, il est encore très compliqué et embarrassant pour elle de s'affirmer ainsi face à sa clientèle car toute la Roya ne pense pas comme nous. Loin de là.

*Vous tenez à faire entendre des paroles de migrants...*

Il était nécessaire que leur parole soit présente même si c'est un film centré sur l'accueil.

*Celui du jeune homme tchadien est magnifique. Vous captez son épuisement...*

Je trouve que ce qu'il dit est très beau car il évoque la migration intra-Afrique. Il est né au Nigéria, s'est rendu au Tchad pour fuir boko haram, pour se sentir en sécurité. Comme cela n'a pas été possible, il se retrouve dans le Sud de la France...

*La musique du film intervient directement dans la narration.*

Je n'ai pas pensé d'emblée à Magic Malik. C'est Catherine Liebert qui me l'a suggéré. Je connaissais un peu son travail mais sans plus. Elle m'a fait écouter sa musique et je l'ai trouvée juste idéalement faite pour le film. Je l'ai rencontré. Il a aimé notre travail et a improvisé la musique sur les images. Et je trouve que sa partition épouse magnifiquement le film.

*Le film a-t-il été compliqué à produire ?*

Lorsque Jean-Marie a décidé d'accompagner le film, nous avons décidé de produire ce film par le biais de crowdfunding, mais aussi d'associations importantes comme Médecins du Monde ou Emmaüs qui nous ont soutenus. C'est un geste que je trouve très important car il garantit notre indépendance. Et permet au film d'être libre à la fois dans son essence et sa fabrication.





## Michel Toesca

RÉALISATEUR



Michel Toesca est né à Nice en 1960.

Il découvre le cinéma à l'âge de 14 ans en participant au tournage et au montage d'un court métrage de son cousin le photographe Jean Louis Martinetti. Fasciné par le langage cinématographique, il emprunte la caméra double 8 de son père et commence à tourner et monter ses premiers films.

Il s'installe à Paris en 1978, y commence une école de cinéma qu'il quitte en cours de deuxième année pour tourner et produire ses films tout en travaillant comme assistant puis réalisateur. Il apprend la prise de son et d'image pour être le plus autonome possible dans sa démarche de cinéaste.

En 2008 il vient vivre à Saorge dans la vallée de la Roya et continue à produire et tourner ses films de façon de plus en plus indépendante.



## HISTORIQUE DE LA CRISE

### PRINTEMPS 2015

Des milliers d'exilés Africains et du Moyen Orient débarquent sur le sol Italien. Deux mois plus tard, la France, la Suisse, l'Autriche et la Slovénie ferment leurs frontières. La plupart des migrants n'ont aucune envie de rester en Italie et s'y retrouvent bloqués.

L'Italie se retrouve seule à devoir faire face à cet afflux. En fermant sa frontière à Menton, la France impose à l'Italie et à Vintimille ce que l'Angleterre impose à la France et à Calais.

### ÉTÉ 2015

Des camps improvisés se montent à Vintimille. Le maire de la ville interdit de distribuer de la nourriture aux migrants. Les différentes voies de passages proches du littoral sont hautement surveillées. Malgré la mort de plusieurs personnes, les tentatives de passer la frontière sont incessantes et de plus en plus risquées. La seule autre voie d'accès pour la France en partant de Vintimille reste la vallée de la Roya.

### AUTOMNE 2015

Les camps de Vintimille sont démantelés les uns après les autres. Les habitants de la Roya commencent à voir des hommes, des femmes et des enfants, épuisés et affamés, qui marchent dans la vallée, sur les routes, les sentiers et les voies ferrées. Les gestes de solidarité spontanés se multiplient, en Italie comme en France, et les quelques maisons qui ont décidé d'accueillir les migrants se remplissent du sud au nord de la Roya. Ce « réseau » complètement improvisé se constitue de lui-même, sans aucune concertation. Personne ne sait vraiment ce qui est légal ou pas, mais la question se pose peu face à l'urgence.

En France, les pouvoirs publics locaux ainsi que la préfecture encouragent ouvertement les reconduites illégales et renforcent la surveillance, tout en refusant de mettre en place des structures d'accueil.

### MAI 2016

Les habitants de la Roya décident de s'organiser et réactivent l'association Roya Citoyenne en modifiant ses statuts. « La défense des citoyens du monde » devient une priorité. La communauté se mobilise pour organiser l'entraide, tandis que des avocats, dont Mireille Damiano, Zia Oloumi et Maeva Binimelis, se regroupent pour établir une stratégie juridique, et que Médecins du Monde intervient pour soigner les réfugiés.

### JUILLET 2016

Cédric Herrou rencontre Adam Nossiter, journaliste au New York Times et prix Pulitzer, venu faire un reportage sur la situation dans la région. Quelques semaines plus tard, Cédric fait la une du New York Times. Dès lors, tout s'accélère et Cédric devient rapidement une figure centrale de l'aide aux exilés. Cette médiatisation lui permettra de faire exister la question des migrants dans le domaine politique et public, jusqu'à en dialoguer en direct sur France 2 avec Manuel Valls.

Pendant ce temps, les politiques locaux accusent Cédric et les autres citoyens solidaires de « favoriser l'entrée illégale d'étrangers et de terroristes sur le territoire national ». Dans la vallée aussi, la population est divisée sur l'attitude à adopter face aux migrants.

### OCTOBRE 2016

Les capacités d'hébergement chez les habitants deviennent insuffisantes face au nombre de migrants. Plus de 80 personnes vivent sur le terrain de Cédric. Pour pallier à ce problème, un bâtiment désaffecté de la SNCF au nord de la vallée est squatté pour mettre une centaine d'exilés à l'abri du froid et de la pluie.

Trois jours plus tard, le directeur de cabinet du préfet et le procureur général de la république viennent sur les lieux avec 200 gardes mobiles qui évacuent et démantèlent le squat. Une heure plus tard, Cédric est arrêté et mis en garde à vue pour la troisième fois.

### JANVIER 2017

Palais de justice à Nice. Une foule considérable est venue soutenir Cédric dans son procès.

Huit mois de prison avec sursis sont requis contre lui suite à ses déclarations dans l'article du New York Times et l'ouverture du squat dans la vallée. Le jugement est prononcé en février 2017. Finalement, Cédric écopera de 3 000 euros d'amende avec sursis pour aide à l'immigration clandestine sur le sol italien, mais il est relaxé des autres faits qui lui étaient reprochés.



AVRIL 2017

Par ordonnance du tribunal administratif, le préfet est condamné pour avoir « porté une atteinte grave au droit d'asile ». L'illégalité des prises de position du préfet et de la police est dénoncée. Dès lors, la préfecture et le département placent Cédric dans une position absurde : il est le seul à pouvoir conduire de façon journalière une dizaine de demandeurs d'asile de la Roya à Nice sans se faire arrêter, et pallie ainsi aux manquements de l'administration.

MAI 2017

L'affluence des migrants augmente. La SNCF se refuse à les transporter gracieusement de Breil-sur-Roya à Nice. La surveillance policière et militaire s'est considérablement accrue, ce qui conduit l'association Roya Citoyenne, Cédric en tête, à faire le trajet à pied par les sentiers de montagne, pour conduire une centaine de migrants à Nice. Trois jours de marche, plus de 80 kilomètres.

Deux jours plus tard, la propriété de Cédric est cernée par la police et l'armée, et il est quasi impossible désormais de quitter la Roya. Une sorte d'état de siège contient les réfugiés dans la vallée avec des capacités d'hébergement plus que saturées. La répression de la préfecture est surréaliste.

AOÛT 2017

L'avocat général Christophe Raffin requiert devant la cour d'appel des Bouches-du-Rhône huit mois de prison avec sursis à l'encontre de Cédric Herrou pour aide à l'immigration clandestine de migrants à la frontière franco-italienne. L'agriculteur est condamné à quatre mois de prison avec sursis et est placé sous contrôle judiciaire. Un mois après, un autre habitant de la Roya, le chercheur Pierre-Alain Mannoni est condamné à deux mois de prison avec sursis pour aide au séjour et à la circulation d'étrangers en situation irrégulière, après avoir secouru et hébergé trois Erythréennes.

Depuis l'automne 2017, l'État a notablement augmenté les effectifs policiers et militaires dans la vallée de la Roya. Des check-points sont installés et les arrestations se multiplient. Aujourd'hui l'État est parvenu à neutraliser la vallée, les exilés passent désormais dans une autre vallée, plus au nord, avec les beaux jours et la pression policière un peu retombée, les arrivées reprennent doucement au printemps 2018. Certains demandeurs d'asile, en cours de démarches administratives, se sont même installés chez Cédric. Ils gèrent le camp, et accueillent les nouveaux venus, comme ils ont été accueillis il y a presque un an maintenant. Ils espèrent bien pouvoir s'implanter dans la vallée, trouver du travail, se faire des amis, monter des projets, et vivre "normalement" !.. Cédric continue à s'occuper de ses oliviers et de ses poules. Il a

créé en octobre 2017, L'association DTC - Défends ta citoyenneté qui a pour objectif de monter des projets sociaux et économiques avec les exilés. Il organise avec diverses personnalités politiques, juridiques et médiatiques, choisies avec soin, des débats publics autour de la migration et d'autres sujet sociaux et politiques qui questionnent les temps que nous traversons.

Saisi notamment par Cédric Herrou, par la voix de ses avocats, le Conseil constitutionnel a consacré, le 6 juillet 2018, la valeur constitutionnelle du principe de fraternité.

Pour la première fois dans l'histoire républicaine, ce principe, qui figure dans la devise de la République, impose aux pouvoirs publics de respecter la liberté de chacun d'aider, à titre humanitaire, toute personne y compris des étrangers sans papiers.

Jamais plus la solidarité ne pourra être un délit.



Une Marche solidaire pour l'accueil des migrant.e.s Vintimille-Calais s'organise de Vintimille-Breil 30 avril-1<sup>er</sup> mai à Calais-Douvres 8 juillet 2018.

## FICHE TECHNIQUE

Scénario et réalisation Michel Toesca  
Musique Magic Malik  
Image et son Michel Toesca  
Montage Catherine Libert et Michel Toesca  
Mixage Joël Rangon  
Production Jean-Marie Gigon / SaNoSi Productions  
Distribution Jour2Fête  
Format 1,85 / DCP / son 5.1  
Avec le soutien de Emmaüs France, l'association Res Publica, Médecins du Monde, du programme entreprise de Ciclic - région Centre-Val de Loire et tous les participants du Kiss Kiss Bank Bank





